

LE MOT DU MAIRE



Madame, Monsieur (chers amis)

En cette fin d'année 2005, je vous adresse mes meilleurs voeux et ceux du conseil municipal pour l'année 2006.

Il y a un an, je vous parlais de l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques à « La Guérevière ». L'attribution des subventions nous a obligé à repousser les travaux au premier trimestre 2006.

La bonne nouvelle est l'arrivée, avec presque un an d'avance, de l'internet haut débit, disponible depuis mi-septembre 2005. Nous allons également rénover la grange et le four à pain de « La Robinière », achetés début 2005, et comme tous les ans, réaliser quelques travaux de voirie.

Je remercie tous ceux qui ont participé à ce petit journal et je vous renouvelle tous mes voeux de santé, bonheur et prospérité.

Thierry LOISON

LE CONSEIL

M. LOISON Thierry (maire)
M. SUREAU Christian (1er adjoint)
Mme BRUNET Dominique (2e adjoint)
M. BARETTI Rémy
Mme DECHENE Simone

M. ELIOT Jean-Jacques
M. FONTAINE Jean-Paul
M. GOURBILLON Jean-François
Mme THOUVENIN Catherine

M. BONNIN Cyrille (élu ayant démissionné en octobre 2005)

LES COMMISSIONS

Monsieur le Maire est président de droit de toutes les commissions.

VOIRIE : M. ELIOT J.Jacques, M. SUREAU Christian,
Mme BRUNET Dominique, M. GOURBILLON J.François

BATIMENTS : M. BARETTI Rémy, Mme THOUVENIN Catherine

FINANCES : M. ELIOT J.Jacques, Mme DECHENE Simone, M. SUREAU Christian,
Mme BRUNET Dominique, M. BARETTI Rémy, FONTAINE J.Paul,
M.GOURBILLON J.François, Mme THOUVENIN Catherine

ANIMATION : M. FONTAINE J.Paul, M. GOURBILLON J.François

CCAS : M. SUREAU Christian, Mme DECHENE Simone, M. FONTAINE J.Paul,
Mme THOUVENIN Catherine

MEMBRES HORS CONSEIL :

Mme GOURBILLON Françoise, M. BRAULT Michel, M. LINE Henri,
Mme BARETTI Sahya Mary.

Quelques délibérations du conseil municipal

27 janvier 2005

le Conseil Municipal

- demande de subvention auprès du Conseil Général pour la rénovation de la « Loge de vigne » et du « Four à pain »
- autorise le Maire à signer une convention avec la SAUR pour le contrôle et l'entretien des poteaux incendie
- accorde une subvention au foyer de jeunesse et d'éducation populaire de Nouâtre (5 € par jour et par enfant + 100€).

15 mars 2005

le Conseil Municipal

- vote les taux des 4 taxes directes locales : augmentation de 3% pour la taxe habitation (TH), taxe foncière bâti (TFB), taxe foncière non bâti (TFNB)
- accorde 1 subvention :

MIL Chinon	90 €
Comice agricole	19 €
CCAS	900 €
- décide de faire des travaux de remise en état de la « grange à la Robinière » et de solliciter une subvention auprès du Conseil Général
- autorise le Maire à signer une convention avec le SATESE pour le contrôle des installations d'assainissement non collectif (SPANC).

30 mars 2005

le Conseil Municipal

- approbation compte administratif 2004 (commune, ass)
- affectation des résultats
- vote du budget primitif 2005
- autorise le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Général pour l'aménagement et la sécurisation des trottoirs, étant donné que la demande de dotation globale d'équipement (DGE) a été refusée
- adhésion à l'association des communes d'Indre et Loire pour le projet Ligne à Grande Vitesse (LGV) Sud Europe Atlantique.

24 mai 2005

le Conseil Municipal

- inscription des chemins communaux aux sentiers de randonnée.

05 juillet 2005

le Conseil Municipal

- acceptation du projet Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)
- plus de participation de la commune pour les enfants n'allant pas au RPI Marcilly, Pussigny, sauf par cause d'effectif
- subventions communales :

ACCA Pussigny	75 €
cantine les Ormes	150 €
centre aéré Nouâtre	200 €
association Pirouette	100 € (sauf si participation de la Communauté de Communes)
- restauration du mur de clôture du gîte communal par l'entreprise BRUNET Pascal pour un montant de 11 560,63 € TTC
- approbation du rapport 2004 sur « le prix et qualité du service public » de l'eau potable de la DDAF.

11 octobre 2005

le Conseil Municipal

- recrutement d'un agent recenseur
- accord pour un certificat d'urbanisme Route de Saint Clair
- soutien à la ville de Verdun pour le maintien de la « voie sacrée » dans le réseau des routes nationales
- approbation du rapport 2004 sur le « prix et qualité du service du SMICTOM » du chinonais
- prestations d'action sociale en faveur du personnel.

Recensement de la population : début 2006.



Pour tous renseignements ou démarches administratives, nous vous rappelons que Marina vous accueille au secrétariat de la mairie :

- le lundi de 15 h à 17h30,
- le mardi de 14h à 17h30 et
- le vendredi de 9h à 12h.

En votre nom à tous, nous lui adressons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Remerciements

Le Conseil Municipal tient à remercier tout particulièrement les personnes hors conseil qui ont participé à la création de ce journal.

Que ce soit par la rédaction d'un article (chose pas aussi simple qu'il n'y paraît) ou par un travail de mise en page (tout aussi difficile) mais qui ont accepté de se prêter au jeu avec une grande gentillesse.

L'année prochaine ce sera peut être vous qui aurez en charge cette lourde tâche.

Alors commencez à réfléchir !!!!

Merci d'avance.

O.G.M.

Le 15 juin 2004 à l'unanimité le conseil municipal avait pris un arrêté d'interdiction d'essais et de cultures OGM (Organi Gene Modif) en plein champ sur la commune de Pussigny.

Cet arrêté a été suspendu par le tribunal administratif le 14 décembre 2004, ces essais pouvant faire progresser la recherche médicale.

Il faut tout de même savoir que :

- la présence d'OGM est interdite dans certains types de production agricole (agriculture biologique)
- la dissémination d'OGM dans la nature risque d'être irréversible
- qu'aucune étude n'ayant été effectuée sur les risques et les conséquences au niveau de la santé humaine à l'heure actuelle, les compagnies d'assurances se refusent à couvrir le risque génétique faute à évaluations précises des conséquence de ces disséminations d'OGM.

Mais un conseil municipal n'a pas de compétences dans ce domaine.

Nous avons tous en mémoire, Tchernobyl, les farines animales, le sang contaminé, l'amiante ...

Mais nous devons faire confiance à l'administration et aux différents ministères concernés par ces essais.

Le conseil municipal de Pussigny maintient sa position en ce qui concerne l'arrêté OGM.

communiqué DU SMICTOM

TRIONS MIEUX ET PLUS

*Vous avez un doute pour le tri ??
Référez-vous aux documents édités par le
SMICTOM ou appelez-nous au 0800 195 595*

Nous retrouvons encore beaucoup trop d'erreurs dans les sacs jaunes.

Ces erreurs ont pour conséquence de générer des dépenses superflues. Parce qu'elles coûtent cher à la collectivité, chacun d'entre nous se doit d'être vigilant quant à qualité du contenu de ses sacs jaunes présentés à la collecte.

Tous les emballages ne sont pas recyclables, c'est pourquoi il convient de se référer aux seules consignes diffusées dans les documents du SMICTOM du CHINONNAIS.

Pour les obtenir, appelez-nous au **0 800 196 595** (appel gratuit)

Emballages plastiques non recyclables à déposer dans le sac noir :

- Barquettes plastique ou polystyrène
- Sacs ou sachets plastique
- Pot de yaourt ou de petit suisse
- Pot de crème fraîche
- Pots et barquettes de fleurs
- Essuie-tout, mouchoirs en papier usagés
- Couches culottes
- Etc

RÉTROSPECTIVES DE 2005 ...

... Une soirée conviviale

La nouvelle année est à notre porte, nous sommes tous dans les préparatifs de ces fêtes de Noël et du Jour de l'An.

En jetant un regard en arrière, je voudrais vous faire part ici, d'une soirée que j'ai particulièrement appréciée (vendredi 21 janvier 2005).

Souvenez-vous, nous avons tous reçu dans nos boîtes aux lettres une invitation embellie de photos des hameaux de notre village.



Quel agréable moment : d'abord la traditionnelle coupe de vin pétillant régional en guise d'accueil, ensuite, les vœux du maire et de son conseil et pour finir un buffet tout aussi inattendu qu'alléchant.

Nous habitons une petite commune et c'est une chance de pouvoir se retrouver de cette façon. Nous nous connaissons tous, et nous gardons notre identité. Ce contact n'existe plus dans les grandes villes ; soyons conscients de ce privilège.

Nous sommes très heureux d'être venu habiter à Pussigny il y a quelques années. Nous y avons été fort bien accueillis, et les attentions du Conseil Municipal prouvent que nous ne tomberons pas dans l'anonymat des grands ensembles. Cela est réjouissant.



Rédaction hors Conseil

... LE 8 MAI



Eh oui, encore un 8 mai ! Et nous espérons bien qu'il y en aura beaucoup d'autres.

D'abord pour commémorer cet événement et ensuite pour nous retrouver autour d'une table toujours sympathique. Notre salle des fêtes s'y prête bien et certains l'ont même connue comme salle de classe.

Que les organisateurs en soient remerciés !

Un menu bien pensé (agrémenté d'un trou tourangeau) a vraisemblablement fait l'unanimité.

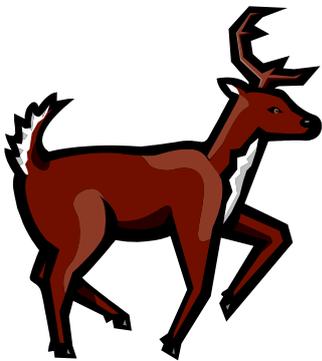
A la fin du repas, les chanteurs et chanteuses nous ont évoqué les airs de notre jeunesse et « Le temps des cerises » nous a rappelé que, sous peu, nous pourrions les déguster dans nos jardins !



Nous espérons retrouver nos convives le 8 mai prochain avec tous ceux qui n'avaient pas pu se joindre à nous cette année.

Rédaction hors Conseil

Association de CHASSE



Cette année encore nous tenons à remercier la Commune de Pussigny pour l'aide qu'elle nous apporte. Un grand merci à tous les propriétaires de cette belle commune qui nous permettent de vivre notre passion sur leurs terres.

Le bureau et les membres de l'association souhaitent à tous les pussinois et pussinoises une merveilleuse année. Nous remercions et souhaitons longue vie à ce petit journal qui fait preuve d'innovations.

Rédaction hors Conseil

Le Président

. . . NOËL



Nous tenons à vous remercier pour l'intérêt apporté à cette petite fête d'un genre nouveau. Votre forte présence nous reconforte et nous encourage à faire preuve d'imagination.

Louna, Louis et les autres enfants sont sans doute encore à essayer de comprendre les tours de magie auxquels ils ont participé.



Avouons qu'ils ne sont pas seuls à s'interroger ; les étoiles qui brillaient dans leurs yeux étaient un vrai cadeau. Nous les remercions d'avoir été attentifs jusqu'à l'arrivée du Père Noël.

Cette soirée, divertissante pour tous, s'est terminée par un goûter.

Comité des fêtes

Faisons revivre notre village !

Native de Pussigny, j'ai toujours aimé ce petit village et je pense qu'il serait dommage de le laisser dépérir : il faut penser aux générations futures avec tous ces petits bout'chous que nous avons pu voir à l'arbre de Noël.

Mais il ne faut pas non plus oublier les parents et les personnes âgées : notre commune est aussi peuplée d'anciens qui aimeraient peut-être voir revivre les coutumes d'autrefois.

Mon but est d'animer le plus possible le village afin que personne ne s'ennuie chez soi lorsqu'il n'y a pas de fêtes et de créer une ambiance chaleureuse et conviviale.

Mais pour cela j'ai besoin de volontaires qui auraient envie de partager ce projet afin de sauvegarder le Comité des Fêtes.

Sandra ARNAULT
Tél. 02 47 65 02 86

LA TRUFFE EN INDRE ET LOIRE

Limitrophe de la Vienne, qui fut un important département producteur de truffes à la fin du 19^{ème} siècle, l'Indre et Loire, principalement dans la région de Richelieu, détenait une place non négligeable dans la trufficulture de l'époque, comme en témoigne Adolphe CHATIN, dans son livre « La truffe » en 1892, affirmant que la production de notre département était de 60 tonnes.

Le marché de Richelieu était florissant, ce précieux tubercule se commercialisait place de l'Eglise, près de la fontaine, ceci jusqu'en 1921. La truffe, pour notre petite région, était une véritable richesse, l'on prétendait même que la plupart des belles fermes de cette époque ont été construites avec les revenus de la truffe.

L'agriculture moderne et le désintérêt des hommes ont eu raison de cette production. En effet, beaucoup de truffières naturelles étaient situées en bordure de bois ayant besoin d'ensoleillement. Les labours et les apports d'engrais sur ces bordures provoquèrent la disparition des dernières truffières. Le monde rural se tournant définitivement vers une nouvelle agriculture qui demandait moins de bras et favorisait la migration de sa population vers la ville et tous ses attraits.



Ce phénomène se produisant dans toute la France, la production de truffes tomba en Indre et Loire, comme ailleurs. Seuls les anciens se souvenaient de cette période qui avait vu des fortunes se faire.

On racontait, à Richelieu, qu'un ouvrier agricole avait acheté une ferme avec le revenu des truffes collectées ; il faut savoir que le caveur (ramasseur de truffes) travaillait avec son chien ou sa truie et avait le droit à la moitié de la récolte, c'était l'usage ! Autre usage pour se faire rémunérer : le premier passage du porc était pour le propriétaire, le deuxième pour le caveur ; bien sûr lors du premier passage, notre caveur, qui avait pris soin de se munir d'un bâton possédant une pointe à son extrémité, chatouillait l'arrière train de l'animal pour le faire avancer plus vite.



La truffe, source de profit, excitait bien des convoitises, l'on braconnait par nuit claire à la capte (une grande capeline noire permettait de cacher la lampe tempête et de chercher les truffes avec une relative quiétude) ; en contrepartie, il existait des pièges à homme, le malheureux qui s'était fait prendre devait attendre le matin pour que le propriétaire des lieux vienne le délivrer, bien sûr après une explication certainement orageuse. Il existe encore dans notre région un modèle de cet appareil dont la vue nous laisse songeur.



Entre les deux guerres mondiales, le déclin ne fit que s'accroître, notre région avait définitivement opté pour une agriculture céréalière moderne.

Il nous fallut attendre les années postérieures à 1970, pour qu'en France, l'on s'inquiète sérieusement de la chute vertigineuse de notre production de truffes. L'I.N.R.A. se pencha sur ce problème et nous donna le plant mycorhizé de la truffe, une véritable révolution, mais il nous restait beaucoup de chemin à parcourir. Il s'agit maintenant de trufficulture, les truffières naturelles ayant presque toutes disparu. Si, à ce jour, nous avons le plant, les techniques culturales ne sont pas maîtrisées.

En Indre et Loire, notre première plantation remonte à 1976. Depuis, nous avons progressé ; les premiers pionniers ont formé l'Association des Trufficulteurs d'Indre et Loire en 1983. Cette association compte près de 90 membres et plus de 200 hectares de plantation. Nous avons été les premiers à utiliser les bons sols céréaliers en plantant sur les bonnes terres de cultures ; ces sols calcaires ont une excellente rétention en eau l'été, s'ils peuvent produire du maïs, ils peuvent aussi donner d'excellentes truffes. La truffe grossit l'été si elle a la fraîcheur suffisante ; il ne faut pas oublier que nous avons à faire à un champignon, fraîcheur et chaleur sont indispensables en été.



Notre département commence à produire de façon significative. Nous avons créé un Marché aux Truffes auquel nous avons tenu à associer les produits de notre terroir, à la seule condition qu'ils soient de qualité. Ce marché a une spécificité, dans le dédale des variétés de truffes (plus de 30 variétés), il est exclusivement réservé à la Tuber Melanosporum ou Truffe du Périgord (appellation botanique de la truffe qui ne préjuge pas de sa région d'origine). Il s'agit d'un marché de détail, la truffe y est commercialisée lavée et brossée, prête à l'utilisation.



*Alain MONNIER
Président des Trufficulteurs 37
et du Marché aux Truffes de Marigny-Marmande*

HISTOIRE D'UNE PASSION

Il y a quelques années, alors qu'elle était derrière ses fourneaux à mijoter coquilles St Jacques en petite soupière lutée, entrecôte à la crème de chèvre et autres spécialités... qui régalaient tous les clients du petit restaurant de Pussigny, Maryse Lamirault était loin de penser qu'un jour elle occuperait ses journées grâce à un savoir-faire acquis pratiquement seule à l'âge de 14 ans ... le crochet.

Aujourd'hui le bar est devenu un véritable atelier. Les bobines de coton de différentes couleurs sagement alignées cotoient les sujets réalisés en pâte sèche (fruits, personnages, légumes etc...) tous ces objets peints et vernis serviront à la décoration de futures créations.

Ici, Maryse laisse aller son imagination Après les traditionnels nappes et napperons, elle s'est attaquée à beaucoup plus compliqué ; des décors de table pour baptême, naissance, communion, mariage et bien d'autres fêtes : Noël, Pâques, anniversaires etc...



A l'aide de sirop de sucre ou de gélatine, le fil de coton prend forme en séchant sur différents supports (bouteille, corbeille, tasse, verre, bois, polystyrène...)



Notre créatrice assure aussi des commandes personnalisées aussi étonnantes les unes que les autres :

- 50 paires de gants pour une association de majorette
- la maquette d'après photo, d'une maison avec jardin, terrasse et escaliers (le tout éclairé)
- un camion de pompier (qui doit être livré dans un délai très court !!! mais la commande sera honorée nous assure -t-elle).

Stéphanie, sa fille occupe aussi l'atelier; elle peint sur planche, assiette, pot et tout ce qui se trouve à portée de main ; ainsi la mère et la fille sont complémentaires ; chacune amène son savoir-faire et sa touche personnelle.



Aujourd'hui Maryse Lamirault s'est inscrite à

« La maison des artistes »

afin de pouvoir satisfaire ses amis (es) et tous ceux qui le voudront, à des prix très raisonnables.

NOSTALGIE ...



Nous sommes persuadés que cette photo se retrouve dans plusieurs armoires de Pussigny.

Cela fait un choc de se revoir en culotte courte !

Malheureusement certains de ces enfants ne sont plus là aujourd'hui et la commune pense à eux. Mais la plupart d'entre eux sont dans les communes ou hameaux environnants. Il en est même que vous croisez chaque jour... saurez-vous mettre un nom

Merci d'ouvrir vos armoires pour trouver d'autres années ... et à l'année prochaine !!!



..... Qui n'a pas souvenir de ces pupîtres d'école ?... que chacun tentait de personnaliser malgré l'interdiction du maître ...

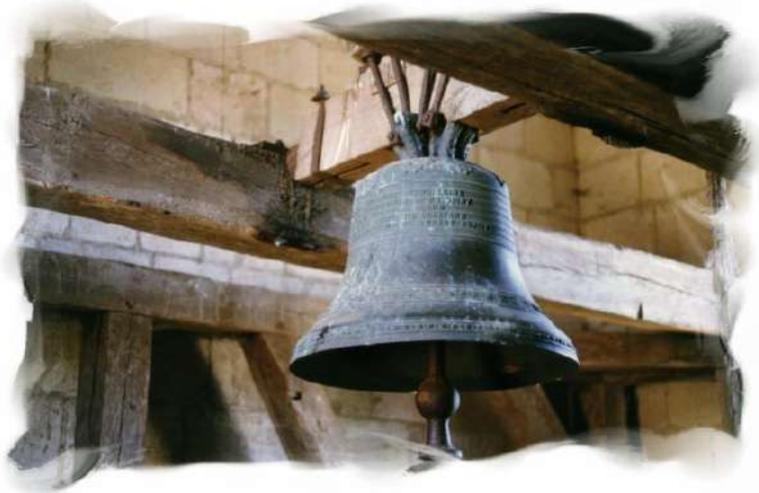
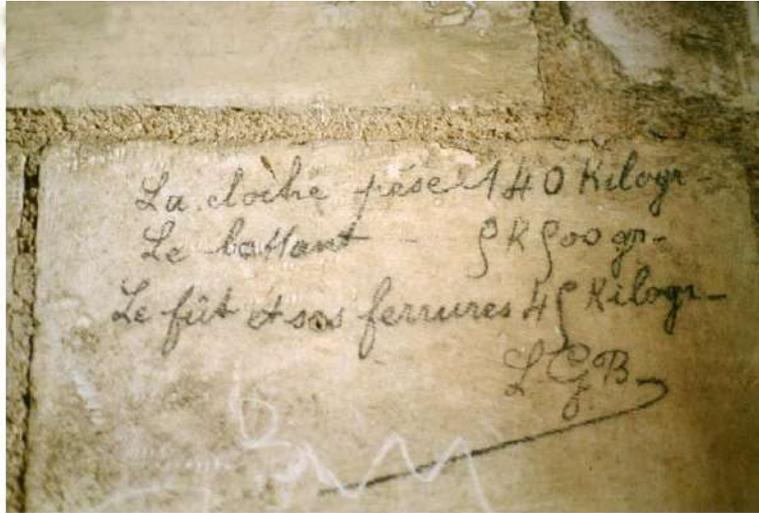
Ces bureaux qui devaient être rangés tous les soirs avant de quitter la classe et que nous devions entretenir à la cire chaque samedi, après avoir rempli les encriers.

Bien sûr nous avons tous des anecdotes liées à ce mobilier et à cette époque.

Alors, souvenirs, souvenirs....

Le saviez-vous ?

Je m'appelle **Paule, Suzanne, Marie-Louise.**



Je pèse 140 kg,
mon battant 9,9 kg,
mon fût et mes ferrures 49kg

Offerte par les habitants de Pussigny, j'ai été baptisée en 1930.

Mon parrain était : Paul SIMON GAILLARD
Ma marraine : Suzanne GUINDEUIL BELLARD

Messieurs MEUNIER, CHASSEPORT et AUBERT étaient respectivement curé, maire et adjoint.

Depuis 75 ans,
je rythme la vie du village au fil de ses joies,
ses peines, ses messes



Vienne et plateaux

Le film de la communauté de communes.

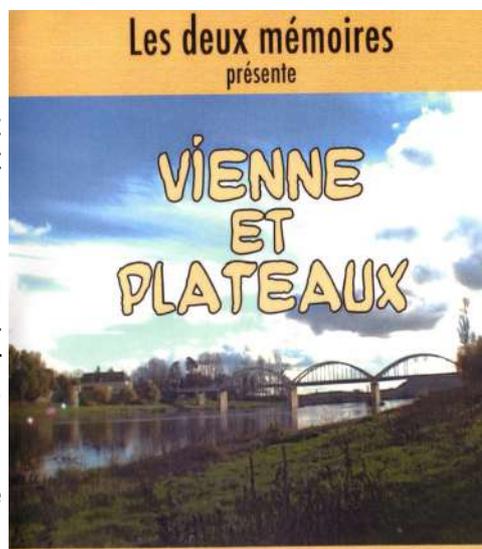
On en parlait depuis longtemps, ca y est il est sorti ! Il ne sera pas primé au festival de Cannes mais il fait déjà l'unanimité : les acteurs sont naturels, drôles, émouvants, pleins de sagesse et d'humour..... Ils ont 8 ans, 50 ans, 90 ans..... et on les connaît presque tous !

Pussigny est représenté par Michel Blanchard, Rémy Baretti, Dominique et Marie-Thérèse Guillet et même Monsieur Alliet, instituteur et secrétaire de mairie de Pussigny pendant de nombreuses années.

Chacun y parle de sa vie, de ses expériences, de ses espoirs.... On s'y retrouve tous un peu. En plus, on y fait la connaissance de nos voisins des différentes communes de la Communauté de Communes de Sainte Maure de Touraine.

Tous ces témoignages naturels et spontanés sont une source de richesse et de réflexion pour les générations futures.

Des projections à la salle communale sont envisagées dans le courant de l'année 2006.



Dates a retenir

Nous l'attendons tous, ce repas qui rassemble nos 3 communes. Il nous permet de passer un bon après-midi, de côtoyer et d'échanger quelques mots avec nos voisins communaux. Cette année, réservons le meilleur accueil à nos amis d'Antogny à qui nous souhaitons une merveilleuse fête.

D'ores et déjà réservez votre troisième samedi de février 2007 à Pussigny où nous aurons la joie de vous surprendre encore.

Nous comptons sur vous tous.

ADSL

Le haut débit, c'est parti.....

Suite à la signature d'une convention avec le Conseil Général d'Indre et Loire, France Télécom s'était engagé à couvrir en ADSL tout le département avant juin 2006. C'est chose faite à Pussigny depuis le mois de septembre 2005. Les internautes peuvent désormais surfer avec un débit de



LES DENTS DE LA VIENNE

Depuis quelques années est apparu dans notre région un poisson impressionnant :
le silure.

Impressionnant par sa longueur et par son poids. (Le record en France pour l'instant étant de 106 kg pour 2m41). Originaire de l'est de l'Europe où dans le Danube il peut atteindre 300 kg.



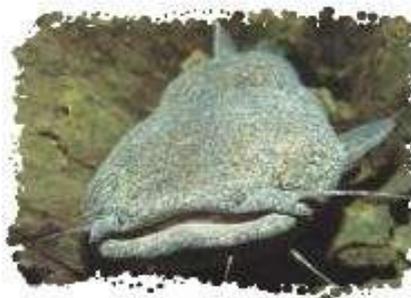
Le silure semble préférer les eaux calmes et profondes ainsi que les courants lents et réguliers des rivières et fleuves. Il s'installe dans des postes profonds et encombrés tels que les quais, les perrés, les remous, les fosses en pleine eau, les arbres immergés, les épis rocheux, les enrochements d'ouvrages d'art...

Planctonophage dans son jeune âge, le silure adopte rapidement un régime carnivore. Sérieux opportuniste, il se nourrit aussi bien de poissons que d'écrevisses, moules, escargots d'eau. Il n'hésite pas non plus à happer en surface grenouilles, rongeurs, gibiers d'eau et oiseaux aquatiques.

Ce poisson est un véritable carnassier et d'ores et déjà certaines espèces en ont fait les frais. (anguille, sandre, perche etc...)

Cet ogre d'eau douce s'est particulièrement bien implanté dans la Vienne. A Pussigny il se prend régulièrement des spécimens de plus d' 1m50.

La pêche au gros ou au poisson trophée est donc ouverte... - Avis aux amateurs !



Syndicat d'eau du Coteau de St Clair



Le contrat d'affermage liant le syndicat d'eau à la SAUR arrivait à son terme au 31 décembre 2005. Les négociations avec les différentes entreprises n'ayant pas abouti, le conseil syndical, par délibération du 3 novembre 2005, a décidé de dissoudre le syndicat et d'adhérer au SIAEP LA CROSSE, dont le siège est à Descartes.

Celui-ci, composé de 7 communes (Descartes, Abilly, Neuilly le Brignon, La Celle Saint Avant, Marcé sur Evres, Port de Piles, Buxeuil) augmentera au 1er janvier 2006 de 3 nouvelles communes (Antogny, Pussigny, Ports sur Vienne).

C'est donc le SIAEP LA CROSSE qui finalisera le projet de forage d'un nouveau puits. Les délégués pour la commune de Pussigny Messieurs Sureau, Eliot, Loison sont à votre disposition pour tous renseignements.

ETAT—CIVIL



MARIAGE

Melle Cécile PARAGEAU et
M Jean-Marie MAURICE
le 22 octobre 2005

NAISSANCE

Florina BOYARD
née le 3 novembre 2005 à Chatellerault
Leslie BONNIN
née le 24 novembre 2005 à Chatellerault



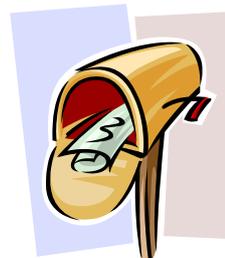
DECES

M Raymond ARNAULT le 24 janvier 2005
Mme PIRIOU née AUBERT Paulette le 11 juillet 2005

INFOS PRATIQUES

Depuis le mois d'avril 2005, Pussigny est rattaché au bureau le bureau de poste de « Les Ormes » Dorénavant c'est à ce bureau qu'il vous faudra retirer tous plis recommandés.

Horaires : lundi 14h à 17h
 mardi au vendredi 9h à 12h et 14h à 17h
 samedi 8h30 à 11h30



A Votre disposition

Notre commune possède son gîte :
Pour tous renseignements
s'adresser à Gîtes de France
Tél 01 49 70 75 75



La salle des fêtes est également
à votre disposition.
Pour tous renseignements et réservations
S'adresser à la mairie

Les numéros utiles



POMPIERS 18
SAMU 15
EDF
accueil 0810 837 837
dépannage 0810 333 637
SAUR 02 41 67 60 00

MAIRIE 02 47 65 01 02
Horaires d'ouverture
lundi 15h à 17h30
mardi 14h à 17h30
vendredi 9h à 12h

CULTE messe 2eme dimanche de
chaque mois à 9h45

POSTE Les Ormes
05 49 85 61 20

Horaires d'ouverture
lundi 14h à 17h
mardi au vendredi 9h à 12h
et 14h à 17h
samedi 8h30 à 11h30

DECHETTERIE
Ports sur Vienne ouverte :
lundi 14h à 19h
mercredi 8h à 12h
samedi 9h à 12h

Noyant de Touraine
02 47 65 88 27

RAPPEL
Jour de collecte des ordures
vendredi à partir de 13h 30

SANTE

MEDECINS
ARQUEZ – La Celle 02 47 65 00 34
POUJOL – Les Ormes 05 49 85 61 09
BOURDEAUX – Nouâtre 02 47 65 20 27
KLING – Nouâtre 02 47 65 27 32

PHARMACIES
LE TROADEC – La Celle 02 47 65 03 98
MILLET – Nouâtre 02 47 65 20 28
GODARD – Les Ormes 05 49 85 60 66

KINESITHEAPEUTE
THION – Nouâtre 02 47 65 23 79

AMBULANCE
JARNOT – Marigny 02 47 58 31 13

INFIRMIERES
Nouâtre 02 47 65 22 50

Les entreprises installées sur la Commune :

Pascal BRUNET	Taille de pierre Maçonnerie
J-Luc CHEVREUX	Peinture Décoration
Dominique PELE	Travaux agricole



Les commerçants itinérants

Boulangerie M. PASCAULT (les Ormes)
Boulangerie M. NAULEAU (Port de Piles)

Poissonnerie (Port de Piles)

Boucherie M. PELLAULT (Port de Piles)
Boucherie M. BARON (Vellèches)

Tous les jours sauf le jeudi
Les jeudi, samedi et dimanche

Le mercredi matin

Le mercredi et vendredi
Le samedi